Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1493

Artikel: Je désarme, moi non plus
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1010755

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Je désarme, moi non plus

L'initiative du GSSA pour une Suisse sans armée est vouée à l'échec. L'affrontement stérile laisse peu de place à une réflexion pondérée sur la nature de la défense armée.

Faut-il vraiment écrire sur l'initiative du Groupe Suisse Sans Armée (GSSA) dite «Pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée»? Nous allons voter le 2 décembre sur un texte qui propose d'introduire dans la Constitution la phrase suivante aussi simple que définitive: art 59§1, la Suisse n'a pas d'armée.

Bien sûr, la date de cette votation est une véritable catastrophe pour le comité d'initiative. Déposée en 1999 dans un climat paisible, le vote intervient moins de trois mois après l'attaque du 11 septembre, cette «mère de tous les événements» comme dit le sociologue Jean Baudrillard, dans une ambiance lourde et noire, atmosphère de guerre, d'incertitude et de désarroi. Nul doute que cette initiative sera balayée sans phrases. Elle aurait de toute manière été rejetée, mais le score obtenu aurait, en d'autres temps, suscité de l'intérêt.

Une initiative au texte caricatural

Il y a donc toutes les chances pour que cette votation soit traitée avec une condescendance vaguement énervée. Pourtant la défense nationale et ses évolutions, les orientations d'Armée XXI, l'adaptation aux nouvelles menaces ou les investissements à réaliser, voilà des sujets qui méritent d'être discutés. Si nous utilisions un vocabulaire marxiste, nous dirions qu'il existe une complicité objective entre le GSSA et le Département de la défense et de la protection de la population et des sports (DDPS). Une initiative au texte aussi caricatural permet de s'en tenir à un point de vue moral et confortable, à une discussion sur les principes, ce qui au fond arrange tout le monde dans les deux camps en présence, en permettant d'esquiver toute discussion auprès du grand public sur l'articulation réelle de l'armée avec les réalités du monde d'aujourd'hui et sur sa projection dans le futur.

Des informations défaillantes

Le GSSA devait-il vraiment écrire dans son argumentaire: «l'initiative [...] vise l'abolition d'une institution dépassée qui est un monde d'hommes dans lequel règnent encore l'obéissance aveugle et le mépris de la femme»? Il nous semble que l'on parle là de l'armée d'il y a trente ou quarante ans. En fait, au-delà des propos polémiques des initiants, on retrouve dans ce texte un trait commun à un certain nombre d'initiatives, un maximalisme exacerbé qui ne laisse d'autres solutions que le refus.

Ajoutons que la Suisse romande pose un problème particulier en raison de la faiblesse insigne de nos médias sur ces sujets. Dans la presse francophone, il n'existe à notre connaissance aucun véritable spécialiste des problèmes militaires; les enjeux sont rarement explicités ou alors simplement sous l'angle financier. Pourquoi faut-il absolument des nouveaux chars de grenadiers? Quels vrais arguments en leur faveur et quelle justification contre eux? Pourquoi les arbitrages se sont-ils faits contre l'achat d'avions de transport qui font cruellement défaut à notre armée? Cela fait tout de même mauvaise façon de devoir louer des appareils aux forces espagnoles quand on est le pays le plus riche de la planète ou peu s'en faut. La réponse à toutes ces questions reste mystérieuse. Pas d'articles de fond, pas d'informations claires.

Un affrontement d'arrière-garde

Le GSSA et le Département de la défense se confortent l'un l'autre pour maintenir la population en état d'infantilisme: d'un côté un pacifisme plein de bonnes intentions doucereuses et d'une naïveté sans bornes et de l'autre l'achat compulsif de beaux, gros et chers jouets que l'on va admirer dans les cours de répétition et les journées portes ouvertes. La sécurité extérieure de notre collectivité nationale mérite mieux que cet affrontement stérile.

Il est possible que l'existence d'une défense armée au sein d'un groupe humain, même en l'absence de toute menace explicite, relève d'une nécessité anthropologique dont les racines plongent très loin dans les fondements même de l'espèce humaine. Ceci étant admis, il est possible d'introduire de la rationalité dans la réflexion sur la nature de cette défense, la réalité des menaces et les réponses à apporter. Le GSSA et ses initiatives à répétition rendent un mauvais service à la Suisse en escamotant toute vraie discussion politique au profit d'un affrontement stérile sur la morale et les principes. *jg*